

RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DANS LES SOINS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser les connaissances en matière législative et jurisprudentielle.
- Situer les rôles de chacun dans une équipe interdisciplinaire et identifier ce que recouvre la responsabilité juridique des soignants la constituant.
- Définir les règles de collaboration pour cerner les risques.



2 jours



9h – 13h
14h – 17h



Personnel médical,
paramédical, administratif
(médecin, cadre de santé,
IDE, aide-soignant,
personnel juridique)



IFSI La Gaude ou
en intra

Contact

- Mme DUFOREST-REY
Coordinatrice Pédagogique
04-93-13-71-23
formationcontinue@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur(s) ou Intervenants

- Cadre de santé spécialisé
en législation

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Etudes de cas
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle

Supports pédagogiques

- Supports écrits et audio
visuels

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Evaluation des pratiques
professionnelles
- Evaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation

Tarif et Nombre de stagiaires

- Groupes de 10 à 15
personnes
- 300 € / participant

Connaître et comprendre sa responsabilité professionnelle sur le plan juridique est aujourd'hui indispensable dans l'exercice des métiers de la santé.

La formation proposée vise à permettre aux différents professionnels de clarifier leur champ de responsabilité dans une pratique quotidienne d'interdisciplinarité pour assurer des soins de qualité tout en garantissant la sécurité des patients et de l'exercice professionnel.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- État des lieux.
- Définition des besoins.

JOUR 2 APPORTS DIDACTIQUES :

- Les principes de responsabilité juridique.
- La notion de faute, de préjudice et de lien de causalité.
- Responsabilité personnelle et responsabilité de l'administration.
- Organisation du travail en équipe.
- Les instances d'expression des droits, missions, rôles (CRUQPC, CHSCT, commissions des soins infirmiers, CME...).
- Les écrits professionnels et leur valeur juridique.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Repérer son champ de responsabilité dans sa pratique quotidienne pour assurer des soins de qualité tout en garantissant la sécurité des patients et de l'exercice professionnel.